



MINISTRE DE LA SANTE  
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE



**RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE A JOUR DE LA  
CARTOGRAPHIE DES ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES  
PRIVES EN GUINEE**

**TERMES DE REFERENCE**

Février 2023

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'accessibilité géographique aux médicaments essentiels de qualité, sûrs efficaces et correctement utilisés est un défi majeur de la politique Pharmaceutique Nationale.

Afin d'assurer une répartition coordonnée, cohérente et efficace, le Ministère de la Santé notamment la Direction Nationale de la Pharmacie et du Médicament (DNPM) avec l'appui d'un partenaire technique a réalisé une cartographie des Pharmacies privées sur toute l'étendue du territoire national. Cet exercice a permis à la DNPM de recueillir les caractéristiques de ces établissements pharmaceutiques, y compris leur emplacement et les informations sur le personnel, le respect de la réglementation et la conformité des infrastructures. Cependant, les données sur la disponibilité des médicaments figurant dans la liste nationale des médicaments essentiels, la conformité à la législation pharmaceutique, le respect des normes telles que le rayon de couverture des ménages n'ont pas été évalués de manière exhaustive.

Le secteur pharmaceutique guinéen est complexe. Il est constitué de quatre grands secteurs pour la plupart subdivisés en sous-secteurs : le secteur public, le secteur parapublic, le secteur privé et le secteur informel. Pour ce qui concerne le secteur privé, il est divisé en trois sous-secteurs : le secteur privé officiel, le secteur privé para-formel, et le secteur informel/illégal. Les deux derniers secteurs échappent au contrôle du Ministère de la Santé et de la DNPM. Le secteur privé informel/illégal constitue tout de même une bonne partie du secteur du médicament en Guinée.

Le secteur privé formel est quant à lui constitué par les structures de santé agréées qui bénéficient d'un enregistrement et d'une licence d'exploitation conformes à leurs conditions de fonctionnement. Toutefois, ce secteur comporte, malgré tout, un certain nombre d'incertitudes du fait des moyens limités de la DNPM et de l'Inspection Générale de la santé (IGS) pour superviser et contrôler le respect des « normes d'exploitation » et des « bonnes pratiques ».

A ce jour, il a été répertorié, cartographié et édité les caractéristiques des établissements pharmaceutiques privés décrits dans la littérature. La présente mise à jour est donc proposée dans le but d'examiner l'installation des nouveaux établissements pharmaceutiques privés dans toutes les régions de la Guinée et de les cartographier sur un système d'information géographique (SIG) afin d'étudier leur localisation et leur répartition entre zones urbaines et rurales.

En outre, les caractéristiques de ces établissements privés en termes de conformité à la loi en vigueur, des ressources humaines, de clients, de disponibilité de médicaments traceurs et d'infrastructures seront étudiées.

Ces informations aideront à exploiter le potentiel de ces établissements pour obtenir des résultats de santé publique souhaitables, faciliter le respect de la réglementation et les impliquer dans la promotion de l'utilisation rationnelle des médicaments.

C'est pour réaliser cette activité que la DNPM, avec l'appui technique et financier du Fonds mondial, à travers Catholic Relief Services (CRS), recrute un cabinet spécialisé en Système d'Information Géographique (SIG).

## **OBJECTIF GENERAL**

Recruter un prestataire capable de mettre à jour la cartographie précédente en ajoutant non seulement les informations manquantes critiques mentionnées précédemment, mais également la dimension technologique à l'aide du système d'information géographique et en étendant la cartographie sur les 8 régions de la Guinée.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Dénombrer les établissements pharmaceutiques privés en prélevant leurs coordonnées de géolocalisation dans les 8 régions de la Guinée (anciens et nouveaux) ;
- Elaborer une nouvelle carte pharmaceutique numérisée de la Guinée ;
- Déterminer la proportion des établissements pharmaceutiques respectant et ne respectant pas leur site d'installation ;
- Déterminer la proportion de pharmacies étant en situation régulière et irrégulière vis-à-vis des dispositions prévues par la loi ;
- Identifier les sites disponibles pour l'implantation des officines de pharmacie ;
- Faire des éventuelles propositions d'amélioration de la carte pharmaceutique ;
- Procéder au recensement des pharmaciens et préparateurs en pharmacie dans les Districts sanitaires du pays ;
- Collecter toutes les informations utiles et suffisantes pour définir les scénarios de déplacement des établissements pharmaceutiques qui ne respectent pas leur site d'installation ;
- Identifier et collecter les coordonnées des obstacles éventuels susceptibles d'entraver le déplacement des établissements pharmaceutiques qui ne respectent pas leur site d'installation.

## **RESULTATS ATTENDUS**

Cette cartographie permettra de créer une nouvelle carte numérisée qui servira à :

- Dénombrer les établissements pharmaceutiques privés fonctionnels ;
- Ajuster la distribution des pharmacies existantes en fonction du rayon de couverture tel que recommandé par les dispositions légales ;
- Guider les décisions concernant le déplacement des établissements pharmaceutiques qui ne respectent pas leur site d'installation ou le déploiement des nouveaux établissements pharmaceutiques pour assurer une couverture géographique équitable ;
- Implanter annuellement des pharmacies sur les nouveaux sites identifiés ;
- Recenser le personnel pharmaceutique privé du pays.

## **METHODOLOGIE**

Cette cartographie des pharmacies privées fera partie intégrante d'un géoréférencement plus vaste que mène la DNPM avec l'appui de CRS pour répertorier tous les établissements pharmaceutiques existants en Guinée (sociétés grossistes, officines de pharmacie, agences de promotion pharmaceutique, etc.).

Elle couvrira les aspects tels que la localisation géographique infrastructures en utilisant la technologie SIG et le recensement des ressources humaines des établissements pharmaceutiques du pays.

La cartographie sera réalisée en 5 phases :

- Phase préparatoire ;
- Phase de collecte des données géospatiales ;

- Mise en œuvre de l'application de cartographie dynamique ;
- Gestion et analyse des données ;
- Restitution finale.

### **Phase préparatoire**

Le contractant, dans son offre de service, devra élaborer une note méthodologique claire, compréhensible et cohérente qui mettra l'accent particulièrement sur les éléments suivants :

- La description complète de la technologie qui sera utilisée ;
- Les profils des agents de collecte des données ;
- La formation des agents enquêteurs ;
- La conception des outils digitaux de collecte des données à partir de terminaux mobiles ;
- Tests et validation des outils.

### **Collecte des données géospatiales**

Le contractant devra décrire les étapes de collecte des données géospatiales dans les cinq (05) communes de Conakry, les trente-trois (33) préfectures et les quinze (15) sous-préfectures où les officines privées sont ouvertes.

Avant la mission sur le terrain, retrouver un maximum de coordonnées géospatiales des établissements pharmaceutiques privés à l'aide de sources externes telles que Google Map (ou autre outil de cartographie en ligne).

Au besoin, pour les données de population « High Résolution Settlement Layer », utiliser celles du CIESIN.

(<https://data.humdata.org/dataset/highresolutionpopulationdensitymaps-gin>) ou celles de WorldPop (<https://www.worldpop.org/geodata/summary?id=49692>)

Employer toute autre méthode digitale pouvant aider au positionnement avec précision des établissements pharmaceutiques privés de la Guinée.

### **Mise en œuvre de l'application de cartographie dynamique**

Les données collectées et épurées, serviront à réaliser une cartographie dynamique des pharmacies privées de Guinée ainsi qu'une base de données de leurs personnels.

### **Restitution finale**

La restitution finale fait partie intégrante de l'offre et fera l'objet d'un atelier de validation des résultats du projet.

### **PROFIL RECHERCHE**

Pour soumettre une offre, la personne morale doit remplir les conditions suivantes :

- Être régulièrement constitué et avoir un siège physique en Guinée ;
- Être enregistré au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la République de Guinée ;

- Avoir réalisé au moins une (01) étude de cartographie et en fournir la preuve (contrat / bon de commande et accompagné par un rapport d'activités ou l'attestation de satisfecit ou service rendu signée par le client) ;
- Avoir des compétences et une expérience sur la collecte, le traitement et la gestion des données géospatiales sur le terrain ;
- Une expérience de travail avec les acteurs du système de santé (Pharmacies publiques ou privées, Centres de santé, Postes de santé, Hôpitaux publics ou privées
- Avoir au moins un technicien géographe ou géomaticien avec un certificat ou un diplôme d'une institution reconnue ;
- Avoir la capacité d'initiative et une autonomie de travail ;
- Avoir la capacité de travail en terrain hostile ;
- Démontrer les capacités de synthèse, de rédaction et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et démontrer une très bonne pratique de l'Anglais.

## DUREE, LIEU ET GARANTIE DE LA MISSION

### Durée

La mission se déroulera au plus pendant 6 semaines (36 jours ouvrables) à compter de la date de signature du contrat.

### Périmètre du projet

Ce projet couvre cinq (05) communes de Conakry, trente-trois (33) préfectures et quinze (15) sous-préfectures.

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUE DANS LES SOUS-PREFECTURES

### Officines

N°	Désignation	Localisation
1	Sangarédi	Boké
2	Kolabouyi	Boké
3	Kamsar	Boké
4	Tanènè	Dubréka
5	Maférinyah	Forécariah
6	Linsan	Kindia

### Point de vente

N°	Désignation	Localisation
1	DabankouKolabouyi-Boké	Boké
2	Bissikirima	Dabola
3	Farmoréah	Forécariah

4	Yende Millimono	Kissidougou
5	Dialakoro/Mandiana	Mandiana
6	Kouremale	Siguiri
7	Kondiadou	Kissidougou
8	Banankoro	Kérouané
9	Friguiagbé/ centre	Kindia

Régions	Préfectures/commune	Nombre de préfectures
Conakry	Kaloum	5
	Dixinn	
	Matam	
	Matoto	
	Ratoma	
BOKE	Fria	5
	Boffa	
	Boké	
	Gaoual	
	Koundara	
Kindia	Dubreka	5
	Coyah	
	Forecariah	
	Kindia	
	Télimélé	
Mamou	Mamou	3
	Dalaba	
	Pita	
Labé	Labé	5
	Lélouma	
	Mali yemberin	
	Koubia	
	Tougué	
Faranah	Dianguiraye	4
	Dabola	
	Faranah	
	Kissidougou	
Kankan	Kouroussa	5
	Kankan	
	Siguiri	
	Mandiana	
	Kerouané	
Nzérékoré	Beyla	6
	Lola	
	Nzérékoré	
	Yomou	
	Macenta	
	Guéckédou	
<b>8</b>	<b>38</b>	<b>38</b>

## LIVRABLES

Au terme de la réalisation de ce projet, le contractant doit fournir les livrables suivants :

Composantes	Activités	Livrables
Cadrage du projet	Recenser toutes les préoccupations et discuter avec la DNPM et ses partenaires pour mieux adapter les attentes	Rapport d'orientation contenant la méthodologie et les outils technologiques arrêtés avec le contractant, le calendrier et le chronogramme des activités.
Phase préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Profils des agents de collecte des données ;</li> <li>-Formation des agents enquêteurs</li> <li>-Conception des outils digitaux de collecte des données à partir de terminaux mobiles,</li> <li>-Revue et validation des outils de collecte des données</li> <li>-Tests et validation des outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Liste complète des agents de collecte des données et leurs profils ;</li> <li>-Les modules de formation ;</li> <li>-Calendrier des formations ;</li> <li>-Outils de collecte des données validés ;</li> <li>-TDR et chronogramme du prétest des outils ;</li> <li>- Rapport du prétest des outils.</li> </ul>
Collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Collecte des coordonnées géographiques sur les pharmacies privées des cinq (05) communes de Conakry, des trente-trois (33) préfectures et quinze (15) sous-préfectures ;</li> <li>-Collecter les données sur les employés des pharmacies privées du pays ;</li> <li>-Retrouver un maximum de coordonnées géospatiales des établissements pharmaceutiques privés et les grossistes répartiteurs à l'aide de sources externes telles que Google Map ou autre outil de cartographie en ligne avant la mission sur le terrain ;</li> <li>-Collecter les données sur les sites d'implantation et les rayons de couverture des pharmacies privées et les grossistes répartiteurs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport décrivant la méthodologie, les technologies utilisées et toutes les étapes de la collecte des données ;</li> <li>- Liste des pharmacies privées de Guinée avec leurs coordonnées de géolocalisation</li> <li>- Répertoire du personnel des pharmacies privées de Guinée ;</li> </ul>
Restitution des données collectées	- Organiser une restitution des données collectées à la DNPM et à ses partenaires	PV/Rapport de restitution contenant les recommandations et solutions proposées par le contractant.
Nettoyage de données	- S'assurer que les coordonnées géospatiales des pharmacies privées et grossiste répartiteurs, les données sur le personnel des pharmacies et grossistes sont précises et de bonnes qualités	Toutes les coordonnées géographiques devront être vérifiées pour s'assurer de leur précision. Les données devront être associées à un dictionnaire des données qui permettra de les comprendre.

Mise en œuvre de l'application de cartographie dynamique	Analyse et exploitation des données	- Une cartographie dynamique des pharmacies privées de Guinée ;
Remise des livrables	Assurer la transmission des données collectées et validées	Rapport final des données collectées et validées

### MODALITES DE COLLABORATION

Le contractant devra collaborer avec la DNPM par le biais de la Cheffe de division 'Etablissement Pharmaceutique', le Responsable RSS de l'unité GAS, la responsable de l'unité GAS, le Directeur du Projet FM à CRS, ainsi que tous les autres partenaires et acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre du projet dans les districts sanitaires.

### SOUSSION DES DOSSIERS

Le dossier de candidature, soumis en langue française, comprendra les pièces suivantes :

- Les documents légaux du prestataire : RCCM et NIF (valide au 31 juillet 2022 au moins) ;
- Le délai d'exécution de l'activité ;
- La liste des clients de référence (au moins 2 clients), avec les noms et coordonnées des personnes contact (fonction, adresse email, numéro de téléphone) ;
- **Une offre technique comportant** : la note méthodologique ou un protocole d'étude et le chronogramme de mise en œuvre ;
- **Une offre financière** exprimée en Francs Guinéens mentionnant les fréquences des paiements et détaillée en adéquation avec l'offre technique ;
- **Les CV récents** de chaque membre de l'équipe technique (avec 3 personnes de références). Joindre les copies des diplômes et des certificats de chaque membre.

**NB : Seul(e)s les candidat(e)s ayant l'ensemble des dossiers de soumission demandés seront contacté(e)s.**

**Ceux qui ne remplissent pas l'intégralité des dossiers de soumission ne seront pas évalués donc disqualifiés**

### DEPOT DES DOSSIERS ET DATE LIMITE

Les personnes morales intéressées peuvent soumissionner en déposant leurs offres sous plis fermés, avec la mention « **RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE CARTOGRAPHIE DES PHARMACIES PRIVEES DE GUINEE POUR LE MINISTERE DE LA SANTE** » sur l'enveloppe. Sous peine de disqualification, le nom du soumissionnaire ne doit pas apparaître sur l'enveloppe.

**Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Kaporo Cité, Parcelle 15-16-Lot 5,**

**Commune Ratoma, Conakry - GUINEE.**

**Toutes les offres devront être envoyées physiquement au plus tard :  
Date : Le lundi 13 mars 2023 à 11h00.**



## CRITERES DE SELECTION (EVALUATION TECHNIQUE)

N°	Critères	Notation
1	<p><b>Offre technique avec un plan détaillé de la mise en œuvre (de la phase conception à la phase de validation des livrables)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La logique dans la chronologie des tâches : 8 points ;</li> <li>-Respect du délai : 10 points ;</li> <li>-La pertinence de la méthodologie d'exécution : 5 points ;</li> <li>-Prise en compte de l'aspect genre dans la composition des agents de terrain : 2 points.</li> </ul>	25
2	<p><b>Avoir réalisé une activité similaire avec des preuves (contrats/bons de commande accompagné de rapports d'activités ou d'attestation de satisfecit ou de service rendu signée par le client) dans le domaine de la gestion, la conception, la collecte et le traitement des données des applications de géolocalisation / géospatiales » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un (01) Contrat / bon de commande accompagnée d'attestation de satisfecit ou de service rendu ou de rapport de fin d'activité validé par le client : 10 pts ;</li> <li>-Deux ou plus contrats/ bons de commande accompagnés des attestations de satisfecit ou de service rendu de rapports de fin d'activités validés par le client : 10 pts ;</li> <li>-Aucun contrat / bon de commande, aucune attestation de satisfecit ou de service rendu, aucun rapport de fin d'activité validé par le client : zéro point</li> <li>-Aucun contrat/bon de commande mais production d'une ou de plusieurs preuves fournies : 15 pts</li> </ul>	35
3	<p><b>Avoir au moins un technicien géographe ou géomaticien avec un certificat ou un diplôme d'une institution reconnue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Au moins un technicien géographe ou géomaticien ayant un certificat de formation : 15 points</li> <li>-Au moins un technicien géographe ou géomaticien diplômé : 15 points</li> <li>-Pas de technicien : 0 point</li> </ul>	30
4	<p>Une expérience de travail (attestation / certificat de travail) avec les acteurs du système de santé (Médecins, Pharmaciens, Centre de santé, Hôpitaux, ministère de la Santé), notamment dans les districts sanitaires concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une expérience de travail (attestation / certificat à l'appui) : 10 points</li> <li>-Aucune expérience de travail : zéro point</li> </ul>	10
	<b>TOTAL DES POINTS</b>	<b>100</b>

Seules les offres ayant totalisé un minimum de 60 points sur 100 et ayant obtenu au moins la moyenne dans les critères cités aux lignes 2 et 3 à l'issue de cette évaluation passeront pour l'évaluation financière.

Au cas où aucun soumissionnaire n'obtient le minimum de 60 points requis, le comité d'évaluation se réserve le droit de revoir à la baisse ce minimum.

## VALIDITE DE L'OFFRE

L'offre financière aura une durée de validité de 90 jours après la date de clôture prescrite par CRS. Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant.

## CANEVAS DE PRIX

### Cadrage

N°	Activités	Durée (en Jours)	Fréquence	Quantité	Quantité Totale	Prix Unitaire (Hors TVA)	Prix total (Hors TVA)
1	Honoraire de consultation	30	1	1	30		
2	Frais global des dépenses sur le terrain (hôtel, transport / logistique, perdiem, équipement et prise en charge des agents de collecte de données, etc.)	30	1	1	30		
3	Frais Administratifs / frais de gestion	1	1	1	1		
<b>Montant Total</b>							

**NB : les frais de l'atelier de revue technique et l'atelier de validation seront pris en charge par CRS.**

### Informations à inclure dans le budget détaillé

L'offre financière doit **obligatoirement** inclure les éléments suivants :

- Les honoraires de la consultation ;
- Les moyens logistiques des opérations (perdiem, transport, achats administratifs, etc.)
- La gestion ou l'administration des données ;
- Les équipements et les frais de prise en charge des agents de collecte de données ;
- Le nombre d'agents de collecte de données par région administrative ;
- La mobilité des agents (indépendance de la mobilité des agents de collecte de données sur le terrain), tout en précisant les moyens de transport à utiliser, leurs propriétaires et la durée d'utilisation de ces moyens ;
- Des coûts unitaires raisonnables sur la base des prix pratiques ;

- Cohérence des lignes budgétaires avec les activités décrites et pertinentes ;

**NB** : Toute offre financière qui ne répond pas à l'ensemble des points cités plus haut ne sera pas évaluée donc aura zéro comme notation de cette rubrique.

Des tablettes seront mises à disposition par CRS (puis devront être restituées à la fin de la mission). Le prestataire sera responsable de ces tablettes. En cas de perte ou de dommage, le coût des tablettes sera déduit de sa facture finale.

## EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 60 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 100 est attribuée à l'offre financière la moins disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après :

(X et Y représentant respectivement l'offre financière la moins disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) :  $Note = (X/Y) * 100$

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0.6 et 0.4. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique x 0.6 + la note de l'évaluation financière x 0.4

L'offre qui sera retenue sera celle qui aura la note la plus élevée après la sommation des notes techniques et des notes financières parmi les offres les plus pertinentes.

Conakry, le 27 février 2023





MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE REPUBLIQUE DE GUINEE  
DIRECTION NATIONALE DE LA PHARMACIE ET DU MEDICAMENT

**QUESTIONNAIRE CARTOGRAPHIE DES ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES**

Date de la visite \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

Équipe d'enquêteurs : \_\_\_\_\_

**Localisation**

Q1. Quel est le nom de l'établissement

Pharmaceutique : \_\_\_\_\_

Q2. Quel est le type d'établissement :

Officine de pharmacie.....1

Industrie pharmaceutique .....2

Établissement pharmaceutique grossiste répartiteur... 3

Agence de Promotion Médicale.....4

Point de vente.....5

Q3A.Région \_\_\_\_\_

Q3B

Préfecture \_\_\_\_\_ Q3C.Commune \_\_\_\_\_ Q3D.Quartier:

Q3E.Secteur \_\_\_\_\_

Q3F.Repère: \_\_\_\_\_

Q3G.Coordonnées GPS : Longi \_\_\_\_\_ Lati \_\_\_\_\_

Précision \_\_\_\_\_

Q3H. Nom du titulaire \_\_\_\_\_ Q3I.Téléphone \_\_\_\_\_ Q3J.Mail :

Q4. Quels sont les établissements Pharmaceutiques les plus proches de vous ?

Q4A.Est : \_\_\_\_\_ Q4B.Ouest : \_\_\_\_\_

Q4C.Nord : \_\_\_\_\_ Q4D.Sud : \_\_\_\_\_

Répondant	
Q5. Y a-t-il un pharmacien dans le site ? - Si <b>Oui</b> : il doit être le répondant/ Si Non, interrogez la personne disponible	
Q5A. Nom du répondant _____	
Q5B. Profession _____	Q5C. Fonction _____
Q5D. Téléphone _____	Q5E. Mail _____

No.	Question	Réponses	
<b>Agrément/ arrêté d'exploitation</b>			
Q6	L'établissement dispose-t-il d'un agrément du Ministère en charge de la Santé ?  <i>Oui ne peut être coché que si vous avez vu la copie de l'agrément.</i> <i>Si Non, demandez les raisons :</i> _____ _____ _____	Oui	Non
Q7	Quelle est la date de signature de l'agrément ?	Date : ___/___/___	
Q8	Quelle est la référence de l'agrément ?	N° de l'agrément : _____	
Q9	L'emplacement correspond-t-il à celui mentionné dans l'agrément ?	Oui	Non
Q10	Quelle est la <b>région</b> administrative indiquée sur l'agrément ?		
Q11	Quelle est la <b>préfecture</b> indiquée sur l'agrément ?		
Q12	Quelle est la <b>commune</b> indiquée sur l'agrément ?		
Q13	Quel est le <b>quartier</b> indiqué sur l'agrément ?		
Q14	Quel est le <b>secteur</b> indiqué sur l'agrément ?		

No.	Question	Réponses	
Q15	Préciser le motif pourquoi l'emplacement n'est pas conforme à l'agrément ?		Motif :
Q16	Le site dispose-t-il d'un <b>arrêté d'exploitation</b> du Ministère de la Santé ?	Oui	Non
Q17	Quelle est la date de signature de l'arrêté d'exploitation ?	Date : ___/___/___	
Q18	Quelle est la référence de l'arrêté d'exploitation ?	N° de l'Arrêté : _____	Date :
Q19	Une demande d'arrêté d'exploitation a-t-elle été faite ?	Oui	Non
Q20	Quelle est la date de la demande ?	Date : ___/___/___	
Q21	Quelle est la référence de la demande ?	N° de la demande : _____	
<b>Ressources humaines (employées)</b>			
Q22	Le pharmacien titulaire ou remplaçant est-il inscrit à l'ordre des pharmaciens ? <b><i>Oui ne peut être coché que si vous avez vu la copie de l'inscription à l'ordre des pharmaciens</i></b> <b><i>Si Non, demandez les raisons :</i></b> _____ _____ _____	Oui	Non
Q23	Quelle est la référence de son inscription ?	N° de l'inscription : _____	Date :
Q24	Combien de pharmaciens exercent dans cet établissement Pharmaceutique ?	Nombre :	
Q25	Parmi les pharmaciens qui exercent dans cet établissement combien sont inscrits à l'ordre des pharmaciens?  <b><i>L'enquêteur doit voir les attestations d'inscription à l'ordre</i></b>	Nombre :	
Q26	Quel est le nombre d'employés de l'établissement ?	Nombre :	

No.	Question	Réponses		
Q27	Combien d'employés ont un contrat de travail ? (Demandez à voir les contrats)	Nombre :		
<b>Autres informations</b>				
Q28	De quels types de locaux et d'équipements disposez-vous ?	Oui	Non	
	Espace officinale	1	0	
	Distribution	1	0	
	Bureau	1	0	
	Magasin	1	0	
	Préparatoire	1	0	
	Toilette	1	0	
	Thermomètre mural	1	0	
	Extincteur	1	0	
	Étagère	1	0	
	Magasin de stockage	1	0	
	Chaine de froid	1	0	
	Source d'énergie alternative	1	0	
	Palette	1	0	

**Q29. Autres commentaires et observations spécifiques à fournir**



### Q30. Fiche d'information sur les Ressources Humaines

N° Ordre	Matricule	NOM	Prénoms	Sexe F/M	Hierarchie	Structures/District Sanitaire	Poste occupé	Adresse mail	Téléphone	En Fonction Oui/Non
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										